



Toujours exemplaire mais non prioritaire !

Déclaration liminaire à la CAPL 2 du 8 novembre 2016

Monsieur le Président,

Tout comme les années précédentes, et dans la continuité de la politique gouvernementale, nos statuts, nos carrières, nos rémunérations, la pérennité de nos missions et de nos métiers sont attaqués.

Le projet de loi de finances prévoit encore une nouvelle vague de suppressions de 1815 emplois à la DGFIP en 2017 qui s'ajoute au tsunami des 30 000 emplois déjà engloutis par le naufrage du navire Bercy depuis 10 ans.

Notre administration n'est, une fois de plus, pas considérée comme étant prioritaire, alors que nous faisons rentrer l'argent public dont les politiques ne cessent de nous dire qu'il en manque !

Pour **FO** DGFIP 84, les réductions massives d'emplois, et les vacances d'emplois sont plus que jamais inacceptables.

La mise en place programmée du prélèvement à la source suscite bien des questionnements et des inquiétudes dans les services. Le risque de désorganisation des services est réel alors que même l'utilité de cette réforme n'est pas démontrée.

La DGFIP gère la pénurie en régulant les déficits d'emplois sur les directions, privant les agents d'une mutation.

Concernant les mutations, la DG envisage de remettre en cause certaines règles de gestion, une fois de plus au détriment des agents, notamment dans le cadre des restructurations du réseau de la DGFIP. Il a été proposé, lors du groupe de travail du 5 octobre 2016 que « *dans le cadre d'une réorganisation de service intervenant au sein d'une même commune, l'agent dont l'emploi et la mission sont transférés dans une autre structure situés dans une même commune ait l'obligation de suivre son emploi et sa mission. La Direction Générale a été très claire. Si l'agent refuse, ce sera considéré comme un refus d'obtempérer passible de sanction disciplinaire. La Direction Générale va jusqu'à préciser qu'elle remplira la fiche de mutation en lieu et place de l'agent !* »

Pour **FO**-DGFIP 84, c'est tout simplement scandaleux et inadmissible, c'est un premier pas vers la mobilité forcée.

Nous avons tous également besoin d'une **légitime reconnaissance**. Celle-ci passe par une revalorisation significative en matière **indiciaire et indemnitaire**. Nous en sommes encore très loin ! Elle passe aussi par une large possibilité de **promotions** inter catégorielles (changement de grade). Ces promotions sont le reflet de notre technicité croissante, ainsi que de notre engagement sans faille pour faire face à l'exercice de plus en plus difficile de nos missions.

Or la liste des promouvables se réduit chaque année. Cette année pour le Vaucluse, la potentialité est ridicule, car elle n'est que de 4 pour les promotions de C en B. C'est faire preuve de bien peu de reconnaissance envers tous les agents des Finances Publiques.....si exemplaires !!!!!

Nous rappelons que **FO** DGFIP est la seule organisation syndicale à constamment exiger le maintien du « droit au retour » pour les promus par listes d'aptitudes et les lauréats des concours internes, dispositif qui existait dans l'ex filière gestion publique et à demander son extension aux agents de l'ex filière fiscale.

Le 15 Novembre est une journée nationale de grève à la DGFIP

**Agissons tous ensemble avant qu'il ne soit trop tard
et SOYONS TOUTES ET TOUS EN GREVE !**

